



Collège Roland Vasseur
du Bord'Haut de Vigny
11 rue Roland Vasseur
95450 VIGNY
Tél. : 01.30.39.27.23.
RNE 0952080V

Procès- verbal du Conseil d'Administration

C.A. No 4

Du Jeudi 9 Avril 2015

Les présents sont :

Mme NICOLAS, Principale

Mme LE GALL, CPE

Mme MOFFROID, gestionnaire

Personnalité du Conseil Municipal :

Mme DANEL

Personnalité qualifiée :

M BOIRAU

Personnels Enseignants et de Surveillance :

Mme JEROME – Mme DESSEIX - M. CONSIGLI - M. LOIZEAUX – M SODOYER.

Personnels Administratif et de Service :

Mme MAKOUR - M. RIMBON

Parents d'élèves :

M. GARNIER- Mme COMBEAU –M. REYNAUD - Mme PIPA –Mme BARBIER – M. DOVILLEZ

Élève :

Adrien MULLER

Invité :

M. CLEZIO

Ouverture de la séance à 18h05, le quorum est atteint, secrétaire de séance : Mme LE GALL.

POINT N° 1 – Adoption de l'ordre du jour :

Madame la Présidente demande à rajouter un point N° 17 : sorties DP3 à l'ordre du jour.

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

Votants : 17, adopté à l'unanimité.

POINT N° 2 - Adoption du PV du CA précédent

Votants : 17, adopté à l'unanimité

Arrivée de M. RIMBON à 18h15.

POINT N° 3 - Compte financier

Monsieur CLEZIO Agent Comptable présente le compte financier. Il commente les documents envoyés aux membres du CA,

§ Annexe 1.

Madame MOFFROID, gestionnaire répond aux questions.

1 - Résultat

Madame la Présidente soumet à l'approbation du CA le résultat de l'exercice 2014 :

Recettes classe 7 pour 575 843.06€

Dépenses classe 6 pour 579 994.85€

Soit un résultat de - 4 151.79€

Le résultat est adopté à l'unanimité, votants : 18

2 - Madame la Présidente soumet au vote la ventilation du résultat de l'exercice 2014 :

SG - 6 779.06€

SRH + 2 627.27€

La ventilation est adoptée à l'unanimité, votants : 18

POINT N° 4 - Avenant au contrat KONE

Le CA autorise le Chef d'Etablissement à signer l'avenant concernant la reconduction des contrats pour l'entretien des deux portails automatiques et de l'ascenseur pour la période du 1^{er} avril 2015 au 1^{er} avril 2016.

Adoption à l'unanimité, votants : 18

POINT N° 5 - Contrat d'entretien pour le destructeur d'insectes eu cuisine

Le CA autorise le Chef d'Etablissement à signer le contrat avec le Société ABIOXIR pour la fourniture et l'entretien d'un appareil capteur d'insectes à plaques collantes pour la cuisine. Montant 185€ HT.

Adoption à l'unanimité, votants : 18

POINT N° 6 - Avenant budget transport voyage à Londres 4eme ASH

La somme de 5.60€ par élève correspondant aux billets de train pour Paris est à rajouter au budget du voyage.

Cette somme est adoptée à l'unanimité, votants : 18

Arrivée de Madame DANEL à 18h40.

POINT N° 7 - Séjour base de loisirs de Cergy APPN

1 - Principe

Madame la Présidente présente ce séjour du 8 au 10 juin 2015 pour les classes de 4B/4E encadré par cinq enseignants

Hébergement à la base

Transport en bus

Activités sportives diverses dont accrobranches.

Le montant par participant est de 147.74€

La part des accompagnateurs est prise sur le budget de l'Etablissement.

Adoption à l'unanimité, votants 19

2 - Budget

Le transport est de 290€

53 élèves x 147.74€ par élève

Accompagnateurs : 738.78€

Budget total : 8 569€

Le budget est adopté à l'unanimité, votants : 19

POINT N° 8 - Echange ERKRATH

1- Convention

La convention avec le Collège des Toupets de Vauréal est reconduite pour l'année 2014-2015. Elle cadre les modalités de l'échange franco-allemand entre les deux Etablissements § Annexe 2.

Adoption à l'unanimité, votants 19

2 - Budget de l'échange du 27 mai au 3 juin 2015

Le CA adopte le budget suivant :

10 élèves à 150€ par famille = 1500€

Part 1 accompagnateur : 150€

OFAG : 325€

Total : 1975€

Ce budget est adopté à l'unanimité, votants : 19

POINT N° 9 - Sortie à Caen - budget

Le CA adopte le budget de la sortie à Caen pour toutes les classes de 3eme

Montant total : 4 129.65€

118 élèves à 34€ = 4 012€

8 accompagnateurs (part prise sur le budget de l'Etablissement)

Le budget est adopté à l'unanimité, votants : 19

POINT N° 10 - Sortie Royaumont/Chantilly

1 - Principe

Sotie prévue le vendredi 12 juin 2015 pour le 5A, 5C, 5E, encadrée par 6 professeurs

Transport en bus

Cout par participant : 28.27€

Le principe de cette sortie est adopté à l'unanimité, votants 19

2 - Budget

Montant total : 2 290.01€

75 élèves x 28.27€ cout par famille

Parts des accompagnateurs prises sur le budget du Collège = 169.76€

Transport = 1 160.01€

Entrées musée = 1 130€

Ce budget est adopté à l'unanimité, votants : 19

POINT N° 11 – A) Sortie Musée Picasso le jeudi 21 mai 2015

1 - Principe

Le CA adopte le principe de la sortie pédagogique au Musée Picasso pour 39 élèves de 3A, 3C le jeudi 21 mai 2015, encadrée par 4 professeurs.

Transport en bus

Montant = 12.56€ par participants

Adopté à l'unanimité, votants 19

2 - Budget

Montant total : 540€

Parts des accompagnateurs prises sur le budget de l'Etablissement = 50.16€

Transport : 540€

39 élèves x 12.56€ = 489.84€

Adopté à l'unanimité, votants : 19

B) Sortie Musée Picasso le jeudi 28 mai 2015

1 - Principe

Le CA adopte le principe de la sortie pédagogique au Musée Picasso pour 49 élèves de 3A et 3C le jeudi 28 mai 2015, avec 4 professeurs.

Transport en bus

Cout par participants : 10.56€

Adopté à l'unanimité, votants 19

2 - Budget

Montant total 570€

5 accompagnateurs, parts prises sur le budget de l'Etablissement = 52.56€

Transport : 570€

49 élèves x 10.56€ = 517.44€

Adopté à l'unanimité, votants : 19

POINT N° 12 – Sortie à Genainville

1 - Principe

Le CA autorise la sortie à Genainville le lundi 8 juin 2015 pour les 5B, 5C, 5D latiniste et les 6A, encadrée par 4 enseignants.

Transport en bus

Le cout par participants est de 5.16€

Adopté à l'unanimité, votants 19

2 - Budget

Total : 325 €

Transport : 325€

61 élèves à 5.16€ = 314.76€

Parts des accompagnateurs prises sur le budget de l'Etablissement = 10.24€

Adopté à l'unanimité, votants : 19

POINT N° 13 – Point sur le problème des poteaux

Madame La Présidente informe le CA des suites données au problème soulevé lors du CA du 01/07/2014, avec certains poteaux du préau extérieur qui présentaient une déformation, visible à l'œil nu. Le CG avait été alerté le 09/05/2014. Une commission de plusieurs personnes s'est déplacée le 14/05/2014 pour évaluer la situation. Suite à cela, il a été décidé d'étayer les poteaux présentant un flambement ; ce qui a été fait dès le 16/05. Le CG a ensuite diligenté un expert de l'assurances M.GUILLEMONT qui est venu le 11 juillet 2014. Dans ses conclusions écrites, il précisait que les désordres ne présentaient pas un degré de gravité suffisant pour rendre l'ouvrage impropre à sa destination ou le compromettre dans sa solidité. Il préconisait néanmoins de poursuivre les investigations dans son rapport du 28/07/2014. Depuis, nous n'avons plus aucune nouvelles du CG.

Lorsque M.GRIGNARD notre nouvel agent de maintenance depuis le mois de Décembre, est arrivé, Mme Nicolas lui a demandé de suivre ce dossier avec la plus grande vigilance. Le travail qu'il a effectué, de repérage, de prises de mesures, de prises de photos sur l'ensemble des dysfonctionnements de tout le bâtiment a permis de faire évoluer la situation.

Elle le remercie pour tout le travail qu'il a fourni depuis son arrivée, sur ce dossier notamment. le CG a diligenté un nouvel expert, M. LEROUX, qui est venu le 31/03/2015. Il n'a pas encore rendu ses conclusions écrites. Lui estime que ce n'est pas normal ; que les désordres sur le bâtiment sont nombreux et qu'il faut prendre les choses au sérieux.

Il considère qu'avec l'étaillage il n'y a pas de risques majeurs pour l'aile B mais pense qu'il sera indispensable d'intervenir sur le bâtiment pour consolider la construction. Madame Nicolas tiendra le CA informé des suites de ce problème très important.

POINT N° 14 – Point sur la fête des 10 ans

Madame La Présidente informe que les festivités des 10 ans du collège auront lieu le samedi 20/06/15, avec une ouverture au public de 14h à 18h30. Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu. Y sont associées tous les personnels, les parents et les élèves, ainsi que les anciens usagers de l'établissement. Une page Facebook a été créée pour marquer l'évènement.

POINT N° 15 – Point sur la rentrée 2015

19 classes prévues, avec un effectif global de 516 élèves avec une DGH de 572H. Pas de suppressions de postes. Un conseil pédagogique a déjà eu lieu, mais il est nécessaire de retravailler avec les équipes.

POINT N° 16 – Questions diverses

Questions des représentants de la FCPE

1- Pulvérisations de produits dangereux dans les parcelles agricoles près du Collège.

Qu'en est-il ?

Madame la Principale répond qu'elle n'a jamais constaté de dommages liés à l'utilisation de produits pour les agriculteurs. Les professeurs d'EPS vont peu sur le terrain en herbe. Elle n'a pas eu de contacts avec les agriculteurs.

2- Des incidents avec des chauffeurs de bus sur les lignes Collège Vigny/Sagy et Le Perchay ont eu lieu. Devons-nous engager une action au près du Stiff.

Madame la Principale confirme qu'elle a eu des retours sur ces incidents. Notamment avec un chauffeur, et ce, depuis plusieurs années. Les parents l'ont contactée. Cela a généré des problèmes au sein du Collège car les élèves avaient peur de prendre le bus.

POINT N° 17 – Sortie pédagogique DP3

1 – Visite de l'Entreprise Syngenta Gallon27

Sortie obligatoire, gratuite le 16 avril de 8H30 à 17H pour les 19 élèves de l'option DP3, accompagnés par 3 professeurs. En lien avec le Collège de Bray et Lu.

Sortie prise en charge par le Conseil Général dans le cadre du pack Collège/Entreprises

Adopté à l'unanimité, votants : 19

2 – Chantier de la médiathèque d'Osny

Sortie obligatoire, gratuite le 7 mai 2015 de 14H30 à 17H pour les 19 élèves de DP3 accompagnés par leurs 3 professeurs. Le budget du transport étant pris en charge par l'Etablissement mutualisateur du bassin.

Adopté à l'unanimité, votant : 19

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 20H05

La Présidente

Mme NICOLAS Joëlle

La secrétaire

Mme LE GALL Gabrielle